

Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance n° 9 du lundi 15 décembre 2025 – 18H – salle de la mairie

Présents : MARRET Serge, SABATIER Sébastien, CELERIER Patrick, BELFIORE Mauricette, GUILHEM Louis, BORREL Marie-Andrée formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : GRIX Suzanna à CELERIER Patrick ; HAGER Maryvonne à BORREL Marie-Andrée.

Absent(s) excusé(s) : Néant.

Absent(s) : MONIÉ Florian.

M. le maire ouvre la séance à 18H.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de SABATIER Sébastien à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1- Approbation des PV du conseil du 24 novembre 2025 – Présentation Serge Marret.
Le PV est approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

2- Décisions modificatives M49 - Présentation Patrick Célerier.

Une demande de modification de budget est demandée passant de 63 000€ à + 87 000€ portant ainsi le budget à un montant total de 150 000€. La demande est acceptée à l'unanimité.

3- Admissions en non-valeur des créances irrécouvrables BP M49 - Présentation Patrick Célerier.

Admission en non-valeur concernant des créances de l'année 2023 non recouverte à ce jour et dont le trésor public a mis en place toutes les procédures possibles sans pouvoir les recouvrir. Il est donc proposé d'éteindre la somme de 1 049.38€. La demande est acceptée à l'unanimité.

4- Cimetière - Délibération reprise des concessions abandonnées - Présentation Patrick Célerier.

La liste des tombes à reprendre est validée par le conseil. Elle sera affichée en Mairie et au cimetière durant 1 mois. Dans un futur proche, il faudra établir un prix de vente des chapelles, caveaux et des emplacements.
La demande est acceptée à l'unanimité

5- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement M57 budget 2026 - Présentation Patrick Célerier.

Autoriser Mr le Maire à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% maximum du budget total soit 237 750€ sur le chapitre 21 budgétisé à 951 000€. La demande est acceptée à l'unanimité.

6- Clôture du budget annexe M49 eau et assainissement au 31/12/2025 pour le transfert de ces compétences à la CCRLCM au 01/01/2026 - Présentation Patrick Célerier.

Approbation de la clôture du budget M49 au 31/12/2025 afin d'opérer le transfert de la compétence eau et assainissement à la CCRLCM. L'intégralité du budget sera transféré à date. La demande est acceptée à l'unanimité.

Questions et informations diverses :

- PLU - Présentation Serge Marret.

Après retour de certains services des administrations, certains points sont à revoir et à modifier et à faire passer par le biais d'une modification rectificative du PLU.

- Travaux divers - Présentation Marie-Andrée Borrel et Sébastien Sabatier.

Les lauriers roses de M. De Contenson seront taillés par ses propres soins dans le courant du mois de janvier.
Remplacement de Yvan Sarda : la commune de Homps serait sur le point de réaliser une nouvelle embauche ; il serait donc intéressant de voir avec eux pour le partage du poste. Ex : 20h pour Homps et 15h Tourouzelle. Il est également évoqué de peut-être prendre des entreprises privées ou des auto-entrepreneurs pour palier à ce départ. A discuter et à faire chiffrer.

- Visite des terrains OLD le 20 janvier à 13h (SDIS, ONF, DDTM).

La date est programmée au 20/01/26 à 13h avec tous les services de l'administrations DDTM, ONF, SDIS et les responsables de la commune ainsi que les propriétaires concernés. Une visite de terrain sera effectuée sur tous les lieux et écarts de la commune concernés par ces OLD.

- Reprise de la Bascule.

Deux candidats se sont manifestés pour la future reprise de l'établissement, ils seront reçus dès que possible. Il est demandé à Stéphanie de faire activer le trésor public dès cette semaine afin de faire régulariser les factures dues par l'ancienne gérante à la commune.

- Policier municipal – assermentation urbanisme.

Toujours pas de nouvelles depuis la dernière demande de M. le Maire envers la commune de Castelnau d'Aude. Il est signalé qu'une voiture de marque Golf est stationnée vers le cimetière et ce depuis presque deux ans, elle a déjà fait l'objet de verbalisations diverses. Il est demandé au PM de la faire enlever.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h53.